



Bruxelles, le 17 février 2021

CM 1584/21

EDUC
SOC
EMPL
RECH
COMPET
TELECOM
JEUN
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: eycs@consilium.europa.eu

Tél./Fax: Tel: +3222812554

Objet: PROCÉDURE ÉCRITE EXIGEANT UNE RÉPONSE POUR
LE 18 FÉVRIER 2021 À 17 HEURES

Projet de résolution du Conseil relative à un cadre stratégique
pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de
la formation, dans la perspective de l'espace européen de l'éducation et
au-delà (2021-2030)

- Lancement d'une procédure écrite en vue de l'approbation

Le Comité des représentants permanents (1^{re} partie) ayant décidé, le 17 février 2021, de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour approuver le projet de résolution du Conseil relative à un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, dans la perspective de l'espace européen de l'éducation et au-delà (2021-2030), qui figure dans le document 6125/21 REV 2.

Veuillez répondre par "OUI" ou par "NON".

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question, à l'exception de celles qui ont déjà été faites au Coreper.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil au plus tard **le jeudi 18 février 2021 à 17 heures (heure de Bruxelles)** par courrier électronique à l'adresse suivante: eycs@consilium.europa.eu.
